

ces dernières années dans les secteurs du bois d'oeuvre, de la pêche, du porc et de l'acier montrent que les règlements commerciaux existants doivent être améliorés.

Nous ne pouvons pas améliorer les choses en nous contentant de tourner le dos et d'abandonner. Nous pouvons soit négocier pour promouvoir nos intérêts, soit abandonner et laisser les autres fixer unilatéralement les règles pour nous. Nous avons aussi choisi de négocier, non parce que c'est une décision populaire ni parce que c'est facile, mais parce que cela sert l'intérêt national du Canada et des Canadiens.